

POINT NÉGO 2015

Vol. 2, n° 5
Juin 2015

LA POPULATION
APPUIE LES PROFS !

PARLONS SALAIRES...

Assumer!

« Se considérer comme solidaire d'un état, d'une situation, d'un acte et en accepter les conséquences », telle est la définition du verbe « assumer » selon le dictionnaire Larousse. Dans le cadre de la négociation en cours, les directions d'établissement, les cadres des commissions scolaires et les dirigeants politiques doivent accorder une attention particulière à la portée de cette définition. Non seulement elles et ils doivent assumer pleinement leurs propositions, mais aussi en accepter entièrement les conséquences.

Pour notre part, depuis le début de la négociation, la solidarité des enseignantes et enseignants est clairement démontrée. Nous assumons nos convictions, nos demandes et notre vision de l'école publique. Nous refusons d'abdiquer ou d'abandonner face à des dirigeants qui s'affairent à dévaloriser l'école publique et ses acteurs. Devant nous, plusieurs visages tentent de défendre l'indéfendable.

Les directions d'établissement souhaitent désespérément se distancier des « offres » patronales en prétendant qu'elles n'ont pas été consultées et qu'elles ne sont pas à l'origine du dépôt patronal le plus méprisant de l'histoire. Pourtant, la partie patronale a répété et écrit à plusieurs reprises que ses propositions étaient le résultat d'une vaste consultation auprès, notamment, des directions d'établissement. Toutefois, personne n'est dupe. Cette tentative de déresponsabilisation aurait un peu plus de crédibilité si les directions d'établissement dénonçaient le dépôt patronal et appuyaient les enseignantes et enseignants. Au contraire, elles essaient de contrer les moyens d'action du personnel enseignant de toutes les façons possibles et imaginables. J'entends déjà leur réplique : « Ce n'est pas nous, c'est la commission scolaire qui nous demande de faire ça ! »

Nous refusons
d'abdiquer ou d'abandonner
face à des dirigeants qui
s'affairent à dévaloriser
l'école publique.



Les commissions scolaires, quant à elles, dénoncent à l'occasion les coupes qui se font à coups de centaines de millions de dollars par le gouvernement Couillard. Avec ces soubresauts, le bien des élèves passe rapidement deuxième derrière le désir de respecter les volontés du gouvernement. Dans la plupart des cas, on se contente de dire : « On ne veut pas couper dans les services à l'élève, mais on n'a pas le choix ».

Après cela, les directions d'établissement et les commissions scolaires exigeront de nous de reconnaître leur « leadership » ? Pas très inspirant vous en conviendrez.

Du côté du gouvernement libéral, son discours de « rigueur budgétaire » cache mal son manque de considération pour les enseignantes et enseignants ainsi que pour l'école publique. Encore une fois, le gouvernement Couillard se réfugie derrière un discours blâmant le gouvernement précédent et le contexte budgétaire. Comme si cela ne suffisait pas, il prétend que les gestes qu'il pose sont pour la jeunesse et les

générations futures. Finalement, le gouvernement reproche à son tour aux commissions scolaires de faire les mauvais choix, tout en prétendant qu'il est possible de sabrer les dépenses sans toucher aux services à l'élève.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes devant des patrons qui n'assument pas leurs propositions et qui rejettent constamment leurs responsabilités. Lorsque l'on veut défendre l'indéfendable, il n'y a probablement aucun autre choix que de se déresponsabiliser et de jeter la faute sur d'autres pour tenter de se donner bonne conscience. Lorsqu'on est au cœur de décisions sur des enjeux aussi importants, il faut assumer ses responsabilités. Les enseignantes et enseignants le font. Mesdames et Messieurs les patrons, quand le ferez-vous ?

Martin Lauzon

Vice-président aux relations du travail

La population appuie les profs !

Un sondage, commandé à SOM par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), offre enfin une voix à la majorité silencieuse. En effet, il démontre de façon éloquente que la population québécoise rejette les propositions déposées par le gouvernement Couillard dans le cadre du renouvellement de la convention collective des enseignantes et enseignants. La population refuse très clairement que le gouvernement démantèle l'école publique, détériore les conditions de travail du personnel enseignant et fasse une coupe à blanc dans les services aux élèves.

Voici quelques résultats probants :

- **86 %** s'opposent à la fermeture des classes spéciales et à l'intégration des élèves en difficulté dans les classes ordinaires;
- **82 %** s'objectent à l'abolition des postes d'enseignantes et enseignants ressources au secondaire et d'enseignantes et enseignants orthopédagogues au primaire, dont le mandat principal est de travailler auprès des élèves en difficulté;
- **67 %** estiment que la fin de la prise en compte des élèves en difficulté pour établir le nombre d'élèves par groupe serait néfaste pour la réussite des élèves;

- **84 %** rejettent l'augmentation du nombre d'élèves par classe;
- **95 %** considèrent que les élèves doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage, peu importe l'école qu'ils fréquentent.

En ce qui a trait à la tâche enseignante, il ressort aussi nettement de ce sondage que la population reconnaît les enseignantes et enseignants comme étant les premiers experts en pédagogie. Les Québécoises et Québécois s'accordent aussi pour dire qu'il est nécessaire de donner au personnel enseignant les moyens d'accomplir sa première mission : enseigner.

- **70 %** estiment que ce sont les enseignantes et enseignants qui sont les mieux placés pour identifier les difficultés d'ordre scolaire;
- **55 %** croient que ce sont les enseignantes et enseignants qui sont les mieux placés pour prendre des décisions de nature pédagogique, comme choisir les outils d'évaluation des apprentissages;
- **75 %** désapprouvent l'ajout, pour les enseignantes et enseignants, de tâches administratives qui ne sont pas directement liées au rôle éducatif auprès des élèves.

Parlons salaires...

À la suite du dépôt des demandes intersectorielles de l'Alliance FIQ-FAE, le Secrétariat du Conseil du trésor a fait des propositions patronales qualifiées de minimalistes qui ont suscité de vives réactions d'insatisfaction de la part des enseignantes et enseignants de même que des professionnelles en soins. En ce qui a trait aux salaires plus particulièrement, les augmentations proposées pour les 5 prochaines années se déclinent ainsi : 0 % d'augmentation pour les 2 premières années, puis 1 % annuellement pour les 3 années subséquentes. La partie patronale prétend qu'elle n'a pas les moyens d'offrir davantage; le retour à l'équilibre budgétaire demeure son seul argument.

En jetant un œil sur les données disponibles, le constat est éloquent : le gouvernement pourrait faire un autre choix que celui de ne pas offrir une rémunération adéquate aux membres représentés par l'Alliance FIQ-FAE.

Le Tableau n°1 compare essentiellement les augmentations salariales des enseignantes et enseignants et professionnelles en soins, l'augmentation du revenu moyen des contribuables et les revenus d'impôts de l'État sur une période de référence de 2002 à 2011.

La population appuie les profs

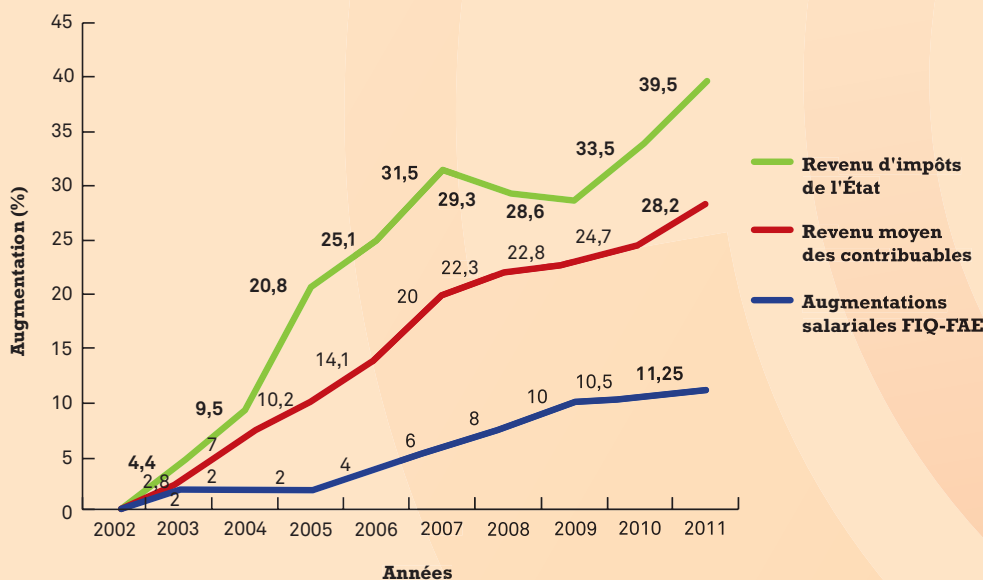
(SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE)

Les profs méritent plus !

Même au plan salarial, le gouvernement de Philippe Couillard ne fait pas consensus, bien qu'il martèle son discours d'austérité depuis des mois. En effet, 65 % des personnes répondantes considèrent comme inacceptable le gel salarial de deux ans infligé au personnel enseignant. Il n'est donc pas étonnant que la majorité (52 %) estime que l'école publique ne représente pas une priorité pour le gouvernement québécois actuel.

Ce sondage réalisé par la firme SOM a été mené du 29 avril au 11 mai 2015 auprès de 1012 adultes du Québec. La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 3,8 %, 19 fois sur 20.

Tableau n° 1 : augmentations salariales, revenu moyen des contribuables et revenus de l'État de 2002 à 2011¹



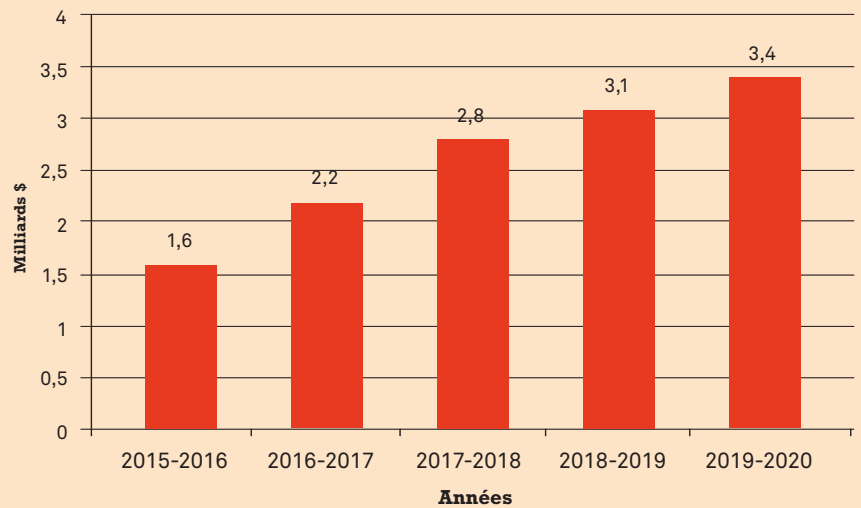
1. www.finances.gouv.qc.ca/documents/Statistiques/fr/STAFR_sfp_2011.pdf
Conventions collectives 2010-2015 de la FAE et de la FIQ.



En somme, la croissance du revenu des contribuables a été de 28,2 % de 2002 à 2011. Du côté des enseignantes et enseignants et des professionnelles en soins, leur salaire a connu une augmentation de 11,25 % pour la même période, taux nettement inférieur à la moyenne des contribuables. Le grand gagnant est toutefois le Secrétariat du Conseil du trésor, qui s'en tire avec une augmentation de 39,5 % de ses revenus d'impôts. Il s'avère donc évident que l'État québécois s'est enrichi de près de 40 %, sans toutefois rendre une part de ses gains à ses employés et employées.

Le Tableau n°2 démontre l'évolution prévue, dans le budget gouvernemental 2015-2016, des surplus budgétaires qui seront entièrement versés au Fonds des générations pour les années 2015 à 2020, soit près de 13,1 milliards de dollars. Sous-prétexte d'équité intergénérationnelle, le gouvernement prévoit des montants importants qu'il protège à tout prix. Toutefois, investir en éducation et en santé serait un choix beaucoup plus pertinent pour garantir une société juste et égalitaire aux générations actuelles et futures.

Tableau n° 2 : surplus budgétaires alloués au Fonds des générations de 2015 à 2020²



Comme le disait l'ancien premier ministre Jacques Parizeau qui s'est éteint le 1^{er} juin dernier :

« C'est ce cadre financier qui domine la politique budgétaire, suivie par plusieurs ministres des Finances, depuis que l'un d'eux a affirmé, il y a une dizaine d'années, que les « huissiers sont à notre porte ». De là, une grande confusion. Tous les montants que j'ai mentionnés jusqu'à maintenant sont établis sur la base de la dette brute, c'est-à-dire qu'on ne tient pas compte des actifs. C'est à peu près aussi intelligent que pour un individu, se présentant à sa banque pour établir son bilan financier, déclarait sa dette sur cartes de crédit et son hypothèque, mais pas le montant de ses dépôts bancaires ni l'évaluation de sa maison. [...] En somme, qu'on en finisse avec les crises de nerfs épisodiques. Il n'y a pas de crise financière³. »



2. www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2015016/fr/documents/Planeconomique.pdf

3. PARIZEAU, Jacques. « Les Finances publiques du Québec, un désastre ? », *Le Devoir*, mai 2013.